

Pas assez de nounous et de diplômés... Ils vont payer les parents pour qu'ils restent à la maison

écrit par Christine Tasin | 18 décembre 2024





Si ça ce n'est pas la faillite et d'une société et de l'Education nationale et des gouvernants de la France depuis 10 ans, qu'est-ce que c'est ?

Personne, au gouvernement, du Président au Premier Ministre, en passant par le Ministre des affaires sociales et celles de l'Education Nationale, leurs innombrables conseillers, gratte-papier qui font leur boulot, **n'a pu se rendre compte qu'on allait manquer drastiquement de spécialistes de la petite enfance** et qu'il fallait insister sur ces métiers au cours des séances consacrées à l'orientation au lieu de passer des heures sur le tri des poubelles, les arnaques du réchauffement climatique et les bienfaits de l'immigration ?

A moins que, devant la fécondité de nombre de musulmanes

restant, elles, à la maison ils ne se soient dit que la meilleure façon de hâter le Grand remplacement serait de dissuader les nôtres de faire des gosses, [à coups de propagande sur le CO2](#), d'incitation à l'avortement et de réduction des avantages familiaux pour les familles gagnant correctement leur vie ? Et je ne parle pas des interdictions de corriger un gosse insolent ou qui accumule les sottises, sauf à se retrouver au tribunal ou se voir enlever ses enfants...

Par ailleurs, je n'ai rien contre un congé parental quelque peu prolongé, pour le bien des enfants et des parents. Seulement, économiser le salaire d'une employée de crèche en offrant en compensation 440 euros mensuels à qui abandonne son emploi... Qui, dans nos familles moyennes souvent en accession à la propriété, peut se le permettre ???

Plus d'argent pour faire garder nos enfants mais des millions pour accueillir les jeunes migrants (pudiquement renommés « mineurs non accompagnés » ? 50000 euros par an et par mineur. En 2023, ça fait 19370 MNA qui ont été accueillis... soit la modique somme de 968500000, soit près de 10 millions si je ne me trompe pas ?

Les autres avant les nôtres... Désolée je ne trouve pas ça normal du tout. Que dirait-on d'une mère de famille qui donne de l'eau claire à ses enfants mais nourrit à leur faim ceux de la voisine ?

Garde d'enfant : la Cour des comptes suggère de rallonger le congé maternité d'un mois et de mieux indemniser les congés parentaux
Dans un rapport publié jeudi 12 décembre, la Cour recommande d'allonger le congé maternité d'un mois et de favoriser le congé parental pour «réduire la demande d'accueil du jeune enfant».

Augmenter les congés parentaux pour compenser le manque de personnel dans la petite enfance, [notamment en crèche](#). C'est l'une des pistes proposées par la Cour des comptes, et qui figure dans son rapport paru ce jeudi 12 décembre sur [la politique d'accueil du jeune enfant](#). «*Dans un contexte de pénurie de professionnels de la petite enfance*», un congé parental mieux rémunéré et plus long permettrait de réduire le besoin de places de quelque «*70 000 berceaux*», pour un «*coût net d'environ 360 millions d'euros par an*», relève la Cour.

Le gouvernement réfléchit depuis fin 2023 à réformer ce congé parental actuellement indemnisé au maximum à 449 euros par mois. Le «*congé maternité accordé pour les deux premiers enfants*» (16 semaines) est «*de courte durée en France, par comparaison avec d'autres pays de l'OCDE*», note la Cour dans ce rapport évaluant la politique publique d'accueil du jeune enfant (moins de 3 ans).

L'allonger d'un mois «*permettrait de libérer 35 000 places d'accueil*», pour un coût net de 350 millions d'euros par an. «*Le développement de la garde parentale, moins onéreuse pour les finances publiques*» que l'accueil en crèches, «*pourrait réduire la demande d'accueil*», et «*compenser, en partie, la réduction du nombre d'assistantes maternelles*» dont la moitié vont partir à la retraite d'ici 2030, selon la Cour des Comptes. «*La dépense publique paraît mal maîtrisée*», note la Cour, observant que «*les financements publics privilégient l'accueil en crèche*», qui est le plus coûteux des modes de garde.

[Voir la suite ici](#)